

Titulaires présents : Monsieur HAURY Yannick, Madame BENBELKACEM Patricia, Monsieur DOUAUD Bernard, Monsieur SCHERER Sylvain, Monsieur CHAIGNEAU Jacques, Madame LODÉ Marie-Anna, Monsieur CHARBONNIER Raymond, Monsieur GUITTENY Ivan, Madame VOISIN Lucie, Monsieur TOURET Éric, Madame LE BERRE Nathalie, Monsieur FERRE Marc, Monsieur MOREZ Yannick, Madame GAUTREAU Sylvie, Monsieur DEVILLE Thierry, Madame BOUTIN Annie, Monsieur BEAULIEU Alain, Monsieur GOURNAY Jean-Pierre, Monsieur AUDELIN Jean-Pierre, Madame MELLERIN Noëlle, Madame MERLET Christine, Monsieur LOREAU Yannick, Madame LEDUC BOUCHAUD Chantal, Monsieur CHERAUD Roch, Madame DE FOUCHER Béatrice formant la majorité des membres en exercice.

Titulaires absents excusés : Madame SERENNE Valérie, Monsieur HAILLOT Laurent, Monsieur GOLLE Dominique, Madame PACAUD Dorothée qui a donné pouvoir à Monsieur FERRE Marc, Madame HERBOUILLER Hélène qui a donné pouvoir à Monsieur DEVILLE Thierry, Madame KUHN Marine, Monsieur GUERIN Benoît qui a donné pouvoir à Monsieur GOURNAY Jean-Pierre, Monsieur REVERDY Jean-Philippe qui a donné pouvoir à Monsieur DOUAUD, Monsieur RICOUL Gildas qui a donné pouvoir à Monsieur AUDELIN Jean-Pierre, Monsieur BUCCO Bruno.

Secrétaire : Madame LE BERRE Nathalie.

Convocation le : 12 mai 2017.

Affichée au siège de la C.C.S.E. le 23 mai 2017.



VOTE DES TARIFS DES ECOLES INTERCOMMUNALES DE MUSIQUE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Comme chaque année, sur avis favorable de la commission « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale » et du Bureau Communautaire, je vous propose la révision des tarifs des Ecoles Intercommunales de Musique pour l'année scolaire 2017-2018 :

	tranche Quotient Familial	tarifs 2016 / 2017	tarifs 2017 / 2018
frais de dossiers	sans	16,00 €	17,6 €
1er enfant	1	132,00 €	145,2 €
	2	147,40 €	162,1 €
	3	162,80 €	179,1 €
	4	178,20 €	196,0 €
2 ème enfant	1	85,80 €	94,4 €
	2	96,80 €	106,5 €
	3	107,80 €	118,6 €
	4	118,80 €	130,7 €
3 ème enfant	1	68,20 €	74,5 €
	2	80,30 €	88,3 €
	3	92,40 €	101,6 €
	4	104,50 €	115,0 €
Demandeurs emploi	1	68,20 €	75,0 €
	2	80,30 €	88,2 €
	3	92,40 €	101,5 €
	4	104,50 €	114,4 €
adultes 18 ans et +	1	220,00 €	242,0 €
	2	242,00 €	266,2 €
	3	264,00 €	290,4 €
	4	286,00 €	314,6 €
Etudiants 18 - 25 ans sur justificatifs	1	137,50 €	151,3 €
	2	152,90 €	168,2 €
	3	168,30 €	185,1 €
	4	183,70 €	202,1 €
prêts instruments	1	68,20 €	74,0 €
	2	73,70 €	81,1 €
	3	78,10 €	85,9 €
	4	82,50 €	90,8 €
pratiques collectives uniquement CCSE	1	68,20 €	75,1 €
	2	79,20 €	87,1 €
	3	90,20 €	99,2 €
	4	101,20 €	111,3 €
pratiques collectives uniquement hors CCSE	1	96,80 €	106,6 €
	2	110,00 €	121,0 €
	3	122,10 €	134,3 €
	4	134,20 €	147,6 €

tranches de Quotient Familial	
1	QF ≤ 737
2	738 ≤ QF ≤ 1347
3	1348 ≤ QF ≤ 1957
4	QF > 1958

Je vous demande d'en délibérer.

Adopté à l'unanimité

AR-Sous-Préfecture de Saint Nazaire

044-244400586-20170518-DEL2017_136-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Sous-Préfet : 23-05-2017

Publication le : 23-05-2017

Le Président




Yannick HAURY